

PER
C-621
F

O M M E R C E

M
N
T
R
É
A
L

LE DOSSIER DU MOIS
**Des solutions
de rechange
au règlement
des conflits**

1700 employés et
représentants
au Québec pour répondre
aux besoins des Québécois.



SunLife

AU QUÉBEC DEPUIS 120 ANS

PENDANT QUE VOUS LISEZ VOTRE JOURNAL,
 DES FAMILLES QUÉBÉCOISES VIENNENT DE
 TOUT PERDRE À LA SUITE D'UN SINISTRE.
 NOUS SAVONS QUE, SI VOUS LE POUVIEZ,
 VOUS LES AIDERIEZ. LA CROIX-ROUGE LE PEUT.
 AVEC VOTRE AIDE FINANCIÈRE.

**URGENT
 BESOIN D'ARGENT**

CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1992



La Société canadienne
 de la Croix-Rouge

Division
 du Québec

Ma contribution est de : _____ \$

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Reçu : oui non

2170, boul. René-Lévesque Ouest
 Montréal (Québec)
 H3H 1R6
 (514) 937-7761

1205, boul. Charest Ouest
 Québec (Québec)
 G1N 2C9
 (418) 687-5062



Si vous ne considérez pas le gaz naturel, c'est que vous n'aimez pas les espaces verts.

Dans la flambée des coûts de l'énergie, les gestionnaires d'immeubles, les directeurs d'institutions et les chefs d'entreprises qui utilisent le gaz naturel peuvent garder la tête froide car ils profitent de nombreux avantages :

*un prix très concurrentiel
et d'une grande stabilité;*

*une fiabilité d'approvisionnement
à toute épreuve;*

*des gazotechnologies performantes qui
améliorent la rentabilité et la
productivité.*

De plus, le gaz naturel est beaucoup plus doux pour l'environnement. Qui a dit qu'on ne pouvait concilier écologie et économies? Communiquez dès aujourd'hui au 1 800 567-1313. Un de nos représentants pourra vous expliquer comment il est possible d'épargner grâce au gaz naturel.

 **Gaz
Métropolitain**

LA FORCE DE L'ÉNERGIE

1 800 567-1313

Du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30.



Chambre de
Commerce du
Montréal
Métropolitain

TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE

18 bonnes raisons de vous absenter...

pour faire des contacts
d'affaires dans un cadre différent !

La Chambre a opté pour un «gel de prix» :
180 \$ par personne (TTPS en plus)

Incluant : brunch, «vert» et voiturette, cocktail, dîner
de clôture, surprises et prix de présence dont un
voyage pour deux à destination de Paris, offert par :

Canadien

Sous la présidence d'honneur
de monsieur Jean Laurin, président,
Devencore, société immobilière ltée



Devencore

Surveillez votre courrier, notre dépliant promotionnel vous parviendra sous peu.

date : le jeudi 14 mai 1992

lieu : Golf Lachute

formule Shotgun

Communik • Concept inc.

QUESTION:

Vrai ou faux?

Je peux faire bénéficier les membres
immédiats de ma famille de tous les
avantages de la location chez
Park Avenue Location?

RÉPONSE:

VRAI

Voilà une bonne nouvelle
que vous pourrez partager avec
votre famille. En plus du «choix
total en location», votre famille
bénéficiera de tous les avantages
négociés en faveur des membres de
la Chambre de Commerce du
Montréal Métropolitain et ce, tout à
fait gratuitement.

La clé pour
vos locations
d'automobiles



Pour de plus amples informations,
communiquiez avec notre
conseiller en location chez
Park Avenue Location
au 376-7312

Le choix total!
➔ Park Avenue Location

5000, rue Jean-Talon est, Montréal, Québec H1S 1K6

SOMMAIRE

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Président :

Jean Guibault

Vice-président exécutif :

Luc Lacharité

Directrice générale :

Suzanne Lalonde

Directrice du service Marketing/

Communications/Recrutement :

Céline Collin

Adjointe à la directrice :

Cécile Tanguay

Rédacteur en chef :

Pierre Chartier

Journaliste :

Louis Simon Lajoie

Photos :

Denis Bernier

Photo de la page couverture :

Ronald Maisonneuve

Conception graphique et production :

Le Groupe Studio Bi inc.

Impression :

Reprotech

Commerce Montréal est la publication officielle de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain. La reproduction des textes et photos est autorisée avec mention de la source.

Commerce Montréal est distribuée à 8 000 copies: aux membres de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain; aux consulats; aux délégations du Québec; aux chambres de commerce ethniques; aux ministres et députés fédéraux et provinciaux; aux municipalités, médias et chambres de commerce de la région de Montréal.

ISSN: 0318-4560

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain
772, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1G1
Téléphone : (514) 288-9090
Télécopieur : (514) 843-7320

À votre agenda 6

Éditorial 7

Les mini-conférences 8

Tour d'horizon 9

Le dossier du mois :

Des solutions de rechange au règlement des conflits 12



Coup d'oeil 14

Soirée du Nouvel An 17

La mosaïque 18

Leadership québécois 19

Les alliances stratégiques 20

 **ScotiaMcLeod**
Courtiers en valeurs mobilières

NORMAND DURETTE, C.G.A.

OBLIGATIONS - COUPONS DÉTACHÉS
TITRES, HYPOTHÉCAIRES - ACTIONS
RÉER - FEER AUTOGÉRÉS
ÉVALUATION DE PORTEFEUILLE

(514) 287-3631

FAX : 287-8899

À VOTRE AGENDA

MARS 1992

10 DÉJEUNER-CAUSERIE



Conférencier :
Monsieur John F. Godfrey
Vice-président
Institut canadien de recherche avancée
Endroit :
Hôtel des Gouverneurs - Le Grand
Salle de bal

16 COLLOQUE EDI

Endroit : Hôtel Le Reine Élisabeth
Coût : 345 \$ membres CCMM ou EDI
425 \$ non-membres
plus taxe

Incluant déjeuner-causerie du 16 mars avec
monsieur Yvan Bussièrès, président,
Provigo inc.

Déjeuner-causerie seulement
(16 mars)
55 \$ membres CCMM ou EDI
65 \$ non-membres
plus taxe

Renseignements et réservations :
Ghislaine Larose
Téléphone : 288-9090
Télexcopieur : 843-7320

19 MINI-CONFÉRENCE

Parrainage PME
L'employé : L'actif le plus tangible
(voir page 8)

31 DÉJEUNER-CAUSERIE



Conférencier :
Monsieur Thomas P. d'Aquino
Président directeur général
Conseil canadien des chefs
d'entreprises
Endroit :
Le Méridien Montréal
Grand Salon

AVRIL 1992

2 MINI-CONFÉRENCE

Financement et capitalisation
L'attitude des banquiers est-elle influencée
par le climat économique

7 DÉJEUNER-CAUSERIE



Conférencier :
Monsieur Richard Drouin
Président du Conseil et chef de la
direction
Hydro-Québec
Endroit :
Bonaventure Hilton International
Salle de bal

9 DÎNER-CARREFOUR

Une date à inscrire à votre agenda :
le dîner-réseau annuel des femmes membres
de la Chambre

Endroit : Hôtel Ritz-Carlton
Salon Ovale
Coût : 70 \$ membre (TPS incluse)
90 \$ non-membre (TPS incluse)
Heure : 18h30

16 MINI-CONFÉRENCE

Alliances stratégiques
Cause d'échec et facteur de succès
(voir page 8)

30 MINI-CONFÉRENCE

Parrainage PME
Accroître la productivité par
l'automatisation
(voir page 8)

DÉTAILS DES DÉJEUNERS-CAUSERIES

Heure : 12 h
Coût : 46 \$ membres
52 \$ non-membres
Table de 10 : 400 \$ membres
460 \$ non-membres
TPS incluse

Renseignements et réservations :
Ghislaine Larose
Téléphone : (514) 288-9090
Télexcopieur : (514) 843-7320

N.B. Les activités de La Chambre de commerce
du Montréal métropolitain sont offertes au tarif
membres à tous les membres des chambres de
commerce regroupées autour de la Conférence
des Chambres de commerce de la Commu-
nauté Européenne au Canada.

M AI 1992

7 MINI-CONFÉRENCE

Développement urbain
(détails à venir)

14 CÉLÉBREZ LE PRINTEMPS !

Tournoi de golf de Lachute
Encercliez immédiatement cette date
à votre agenda
(voir annonce page 4)

21 MINI-CONFÉRENCE

Action Femmes d'affaires
Qualité de vie via la conciliation travail/famille
(détails à venir)

28 GRAND COLLOQUE SUR LE TRANSPORT

Endroit : Palais des Congrès de Montréal
(programme préliminaire dans Commerce
Montréal d'avril)

L'interurbain Bell



**BURNS
FRY** LIMITEE

**Samson Bélair
Deloitte &
Touche**



SNC

ÉDITORIAL

Faire des affaires suscite, à l'occasion, des situations conflictuelles. Trop souvent de telles situations ne trouvent leur dénouement que devant les tribunaux, avec les multiples conséquences négatives qui en découlent ne serait-ce qu'au niveau des coûts et des délais.

Tous connaissent, en effet, les délais et les lenteurs imposés par le système et les préjudices qu'ils causent aux deux parties. De plus, le recours aux tribunaux entraîne des coûts souvent très importants et parfois même plus élevés que les bénéfices que peuvent espérer les parties.

De plus, la voie judiciaire, qui mène à l'identification d'un gagnant et d'un perdant, entraîne par le fait même la détérioration de relations commerciales parfois établies depuis longtemps et compromet toute possibilité de relations futures sans oublier, bien sûr, le risque que le jugement ne satisfasse aucune des parties, le juge ayant entendu la cause n'ayant pas saisi toutes les subtilités et la complexité d'un dossier trop technique.

Il se peut que, dans certains cas, le recours aux tribunaux soit inévitable et que ce soit le seul moyen valable pour faire valoir ses droits. Par ailleurs, avant d'en arriver là, au moment où toutes les ressources et les énergies devraient être consacrées à conquérir des marchés plutôt qu'à livrer des batailles contre nos propres partenaires, il existe des solutions de rechange au règlement des conflits.

Aux États-Unis, les gens d'affaires font de plus en plus appel à diverses solutions de rechange pour régler leurs litiges avant de mettre en oeuvre la solution ultime que représente le recours aux tribunaux. Parmi les moyens les plus fréquemment utilisés, nous retrouvons la médiation, la modération, l'observation et l'arbitrage. C'est ainsi que plusieurs entreprises se sont regroupées, en utilisant divers moyens, pour promouvoir et faciliter l'application des méthodes alternatives de résolution des conflits.

La Chambre a pris le leadership dans ce domaine, au Québec, et un de ses comités travaille très activement à la

Les solutions de rechange au règlement des conflits :

une approche de vrais partenaires

Jean Guibault

mise sur pied des structures et des moyens requis afin d'offrir à toutes nos entreprises la possibilité de régler leurs conflits, lorsqu'il est possible de le faire, afin d'éviter le recours aux tribunaux. En octobre dernier, la Chambre adoptait une déclaration de principes concernant le règlement des litiges invitant tous ses membres à s'engager dans la voie des solutions alternatives.

La deuxième étape de cette démarche consiste à faire la promotion de cette approche auprès d'un grand nombre d'entreprises afin de les inciter à signer une lettre d'entente en vertu de laquelle, chacune d'elles s'engage à utiliser les solutions de rechange au règlement des litiges avant de recourir aux tribunaux dans ses relations commerciales avec toute entreprise qui a déjà pris un engagement similaire.

Enfin, la Chambre, de concert avec différents organismes spécialisés dans ce domaine, servira d'organisme coordonnateur afin d'offrir à ses membres un encadrement adéquat, une procédure bien établie et des services professionnels reconnus.

Plusieurs raisons expliquent déjà le succès que remportent ces approches innovatrices aux États-Unis. Parmi celles-ci, mentionnons le fait que la confidentialité des démarches entreprises assure une meilleure protection des secrets de fabrication, des

données sur les coûts de production et de tous les autres renseignements et données financières qui seraient nécessairement rendus publics s'il devait y avoir procès. Reconnaître sa responsabilité en privé est certainement plus facile pour une entreprise soucieuse de son image corporative que de devoir le faire sur la place publique et enfin, le fait que les ententes conclues au terme de ces démarches ne créent pas de précédent facilite un règlement.

Dans un environnement où nous devons bâtir des partenariats solides pour maintenir nos marchés et en développer de nouveaux, les entreprises ont intérêt à utiliser tous les moyens disponibles pour maintenir de bonnes relations commerciales avec chacun de leurs alliés en affaires. Le recours aux solutions de rechange au règlement des litiges représente certainement un de ces moyens les plus efficaces. Je vous encourage donc fortement à souscrire à la déclaration de principes adoptée par la Chambre et à convenir d'éviter, dans la mesure du possible, le recours aux tribunaux en utilisant les solutions alternatives.



Le président
Jean Guibault

LES MINI-CONFÉRENCES

19 mars

PARRAINAGE PME

L'employé : l'actif le plus tangible

Conférenciers : M. Amin Émile Mourad
Directeur général
Publications Transcontinental

M. Alain Gosselin
Professeur agrégé
H.É.C.

Heure : 7h30 à 9h
Lieu : Hôtel Maritime
1155, rue Guy

2 avril

FINANCEMENT ET CAPITALISATION


L'attitude des banquiers est-elle influencée par le climat économique ?

Conférenciers : M. Richard Guay
Premier vice-président,
affaires personnelles
Banque Laurentienne

M. Tony Méti
Vice-président trésorier
Banque Nationale du Canada

M. Jean Béland
Vice-président,
services bancaires
Banque Royale

Heure : 7h30 à 9h
Lieu : Hôtel Maritime
1155, rue Guy

 Oerlikon
Aerospace

 BANQUE
ROYALE

ARTHUR
ANDERSEN
& CIE



COÛT : 25 \$ membres
35 \$ non-membres
(TPS incluse)

RENSEIGNEMENTS :
Danièle Coallier
288-9090

30 avril

PARRAINAGE PME

Accroître la productivité par l'automatisation

Conférenciers : M. Daniel Vézina
Gérant de projets,
production automatisée
Walsh Automation

M. Emmanuel Nyahoho
Conseiller,
développement des marchés
Ministère de l'Industrie,
du Commerce et de la
Technologie
Gouvernement du Québec

Heure : 7h30 à 9h
Lieu : Holiday Inn
Montréal Centre-ville
Jardin Sinomonde
99, avenue Viger Ouest

16 avril

ALLIANCES STRATÉGIQUES

Causes d'échec et facteurs de succès

Conférenciers : M. Yvan Allaire
Président du
Conseil d'administration
Groupe Sécor

Autre conférencier :
à confirmer

Heure : 7h30 à 9h
Lieu : à confirmer

T UR D'HORIZON

« Il faut absolument accorder à l'industrie pharmaceutique canadienne une protection intellectuelle comparable à celle consentie aux autres pays industrialisés sous peine de ne plus être compétitifs avec ces derniers en matière de haute technologie médicale. Jusqu'à aujourd'hui, les activités de recherche au Canada génèrent des investissements considérables et contribuent à la création de milliers d'emplois de très haute qualité ».

« Malgré ses succès récents, l'industrie pharmaceutique canadienne est confrontée à une concurrence mondiale extrêmement vive et les entreprises installées au Canada, pour la plupart des filiales d'entreprises internationales, sont désavantagées par le système canadien de protection de ses brevets qui demeure très peu attrayant pour les grandes firmes », a déclaré le président de la Chambre, monsieur Jean Guibault.

En 1990, des dépenses d'investissements totalisant 265,9 millions \$ étaient réalisés en R & D, ce qui représente 9,2% du total des ventes. De 1988 à 1990, les dépenses en recherche fondamentale ont fait un bond de 131,6%.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi C-22, les entreprises détentrices de brevets ont atteint l'objectif de 10% d'investissement en R & D par rapport à leurs ventes qui leur avait été fixé pour 1996 et le prix des médicaments brevetés a connu une hausse inférieure à l'Indice des prix à la consommation. Cette hausse est même inférieure aux plafonds autorisés par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB), soit 3,1% par rapport au 4,4% autorisé.

Haute technologie médicale

« L'industrie pharmaceutique canadienne a besoin d'une protection comparable à celle accordée à ses concurrents étrangers »

Jean Guibault

Les investissements requis pour développer de nouveaux produits ont augmenté de façon spectaculaire au cours des dernières années. On évalue aujourd'hui ces investissements, en moyenne, à 230 millions \$ US. A ces coûts additionnels s'ajoutent l'impact de politiques favorisant la mise en marché rapide des copies de médicaments originaux et le resserrement de la réglementation qui s'applique à l'innocuité des médicaments.

Dans la plupart des pays industrialisés et des pays en progression rapide, on a reconnu cet état de fait et on a modifié en conséquence les législations qui s'appliquent aux brevets afin de prolonger la période d'exclusivité de marché pour les produits pharmaceutiques.

« La tendance internationale actuelle en matière de protection effective du marché s'établit, en moyenne, à seize années pour les produits pharmaceutiques, tandis qu'au Canada, la même protection ne s'applique

qu'à une période allant de sept à dix années; ce qui place nos entreprises en situation concurrentielle défavorable », a fait remarquer monsieur Guibault.

« L'industrie pharmaceutique canadienne a livré la marchandise à tous égards; il n'existe aucune raison valable pour priver nos entreprises d'une protection équivalente à celle accordée à leurs concurrents en pays étrangers. Cette mesure devrait être effective maintenant et applicable à tous les produits pour lesquels il n'existe pas de licence obligatoire actuellement. Ces changements de politiques permettront d'augmenter et de maintenir la concurrence canadienne au niveau mondial dans ce secteur privilégié de la haute technologie », a conclu le président.



Valois

Fleuriste-décorateur

Carole Ménard
Robert Ternisien

Administrateurs associés

372 rue Sherbrooke est
Montréal (Québec)
H2X 1E6

(514) 842-7849

COLLOQUE

ENEZ DÉCOUVRIR:

- Comment l'EDI apporte un avantage concurrentiel à votre entreprise
- Cas vécus dans divers secteurs
- Tendances nationales et mondiales
- Banques et EDI
- Rôle de l'informaticien
- Salon des exposants: produits et services EDI

Conférencier invité au déjeuner-causerie du 16 mars

Monsieur Yvan Bussières
Président
Provigo inc.

Coûts:

Colloque
345 \$ membres CCMM ou EDI
425 \$ non membres
Plus taxe
(le déjeuner-causerie du
16 mars 1992 inclus)

Déjeuner-causerie

du 16 mars 1992 seulement
55 \$ membres CCMM ou EDI
65 \$ non-membres
Plus taxe

Colloque EDI 16 et 17 mars 1992 Hôtel Le Reine Elizabeth

L'échange de documents informatisés: Une nouvelle stratégie d'affaires

Organisé par



en collaboration avec:



EDI Council of Canada

Informations et réservations:

Ghislaine Larose
Téléphone: (514) 288-9090
Télécopieur: (514) 843-7320

240 World Trade Centers se donneront rendez-vous à Montréal du 5 au 9 avril 1992



A ce jour, près de 500 délégués ont déjà annoncé leur participation aux assises semestrielles de l'Association des World Trade Centers. En effet, c'est du 5 au 9 avril 1992 que se rencontreront les délégués, représentants des 240 World Trade Centers répartis à travers le monde.

Veillez prendre note:

Les numéros de bureaux ont été modifiés depuis l'avis de déménagement du Centre de commerce mondial de Montréal

Leur adresse : 413, rue Saint-Jacques, bureau 382, Montréal (Québec) H2Y 1N9
Téléphone : (514) 849-1999 Télécopieur : (514) 847-8343

Tous ces délégués, devant discuter de nombreux dossiers stratégiques relatifs au développement des World Trade Centers à travers le monde, seront accompagnés d'une douzaine de missions commerciales en provenance d'Asie, d'Europe et d'Amérique. Ces groupes profiteront de leur séjour pour développer des nouveaux marchés avec le milieu des affaires de Montréal.

Toutes les activités de ce Congrès se dérouleront dans l'axe du Centre de commerce mondial et du Grand Hôtel de Montréal, lieu même où résideront tous les visiteurs.

Le coup d'envoi du Congrès sera donné par une réception officielle à l'Hôtel de Ville où, monsieur Jean Doré, Maire de Montréal, accueillera tous les congressistes, le dimanche 5 avril.

Le lundi après-midi, monsieur Guy Tozzoli, président de l'Association des World Trade Centers s'adressera à la communauté d'affaires de Montréal réunie au Palais des Congrès dans le cadre du Rendez-vous international, événement organisé annuellement par le Bureau de commerce de Montréal.

C'est le lundi soir que le Centre de commerce mondial de Montréal fera l'ouverture internationale de son nouveau Complexe ayant pignon, rue St-Jacques, dans le Vieux-Montréal. Tous les congressistes seront invités à y participer alors que ce sera pour eux l'occasion de rencontrer au-delà de 200 membres invités de la communauté d'affaires de Montréal et du Québec.

COMMUNIQUÉ

Le président de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, monsieur Jean Guibault, s'est dit heureux de l'annonce d'une subvention que le Gouvernement du Québec versera durant les 6 prochaines années au Centre de recherche en calcul appliqué (CERCA). En effet, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, madame Lucienne Robillard, a annoncé cet important soutien au CERCA.

Ce Centre entend doter les chercheurs des universités et des industries québécoises des meilleurs outils numériques disponibles, afin d'établir des conditions propices au transfert technologique.

Signalons que le CERCA créera un lien entre les sciences fondamentales et les sciences appliquées.

Le CERCA a été créé grâce à l'initiative de l'Université de Montréal, de l'Université McGill, de l'Université Concordia et de l'École Polytechnique. Plusieurs industries d'importance ont été associées à la mise sur pied de ce projet; Alcan International, GE Canada, Pratt et Whitney, Spar Aérospatiale et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Québec investit 12,4 millions \$ dans le Centre de recherche en calcul appliqué

Cette association permettra aux partenaires de contribuer aux activités du Centre selon leur propre finalité. Il est à noter que, lorsque le CERCA aura atteint sa vitesse de croisière, les établissements universitaires fourniront 30 % des coûts pour soutenir la mission d'enseignement et de formation.

Les entreprises et les fonds de recherche investiront une valeur de 40 % de la recherche-développement en subventions et contrats spécifiques. Le ministère, pour sa part, complétera l'autre tranche de 40 % du budget.

En soutenant le CERCA, le Gouvernement du Québec ainsi que les divers partenaires du projet comptent améliorer la compétitivité des entreprises et intensifier le transfert technologique dans le domaine du calcul scientifique appliqué.

Ce Centre pourra appuyer les entreprises face à la concurrence internationale et contribuer ainsi à faire de Montréal un lieu réputé et recherché pour son environnement scientifique de haut niveau.

Le règlement non judiciaire des conflits et des litiges

... UN ENGAGEMENT!

À l'occasion du **Sommet de la justice**, le Barreau du Québec a concrétisé l'intérêt qu'il porte aux méthodes dites «douces» de règlement des conflits et des litiges. C'est ainsi, notamment, qu'il a rappelé son parrainage de l'Association de médiation familiale du Québec, son initiative de créer le Comité interprofessionnel de médiation familiale (de concert avec la Corporation professionnelle des psychologues du Québec et la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec), ainsi que sa participation aux activités du Centre d'arbitrage commercial, national et international du Québec.

Le Barreau du Québec s'est de plus engagé à encourager l'avancement des méthodes alternatives et complémentaires de solution de conflits non seulement en intensifiant la formation et le perfectionnement des avocates et avocats du Québec en cette matière mais aussi en les incitant à suggérer à leurs clients, lorsque la situation est appropriée, de recourir à ces méthodes.



Barreau du Québec
Des conseils de maîtres

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain explore sans cesse des avenues nouvelles afin d'être constamment au service de ses membres et d'aider nos entreprises à accroître leur compétitivité. C'est dans ce but que fut mis sur pied, à l'automne 1990, un comité dont le mandat est d'analyser des solutions alternatives aux conflits qui trop souvent se règlent devant les tribunaux et de contribuer, avec d'autres organismes, à offrir aux entreprises intéressées à innover dans ce domaine un encadrement et des services adéquats. Ce comité a été présidé dès sa fondation par Me Jean Guibault, associé chez Lavery, de Billy. Lorsque Me Guibault accéda à la présidence de la Chambre, l'automne dernier, Me Jack R. Miller, président de Interlex, accepta d'assumer la présidence du comité.

Le comité fit preuve d'une efficacité remarquable. En effet, depuis sa création, ses membres ont réussi à cerner les solutions alternatives les plus intéressantes pour nos entreprises et à développer, en s'inspirant de ce qui se fait déjà dans d'autres juridictions, des formules d'encadrement et de support des plus efficaces. Déjà, la Chambre a adopté une déclaration de principe sur le règlement des litiges. On peut lire cette déclaration à la page 13 du présent numéro de Commerce Montréal, de même que l'engagement relatif au règlement des conflits que la Chambre invite tous ses membres à signer.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit, en aucune façon, de chercher à imposer une voie plutôt qu'une autre. Pour le président du comité, monsieur Miller: "L'important c'est d'aider les gens à choisir la meilleure solution possible en fournissant toute l'information pertinente et, le cas échéant, faire connaître toutes les avenues offertes pour régler un conflit". C'est là où les résultats du travail effectué par le comité de la Chambre deviennent précieux: les entreprises signataires de la lettre d'engagement relatif au règlement des conflits qui s'engagent dans cette voie pourront compter sur des services d'encadrement, une procédure bien établie et des services professionnels reconnus.

En principe, les solutions de rechange au règlement des conflits peuvent être utiles dans pratiquement toutes les situations qui donnent lieu à des litiges habituellement portés devant les tribunaux. Prenons l'exemple d'une entreprise qui, suite à l'achat et à l'installation d'une nouvelle pièce d'équipement, éprouve des difficultés importantes et répétées avec sa nouvelle acquisition. Le réflexe traditionnel amènerait probablement cette entreprise à faire parvenir un avis de réclamation à son fournisseur qui s'empres- serait d'émettre un rejet de responsabilité.

Les solutions de rechange au règlement des conflits :

un autre service offert aux entreprises par la Chambre

Le tout risquerait de se solder par une poursuite en justice, avec tous les coûts, les délais et l'incertitude qui accompagnent cette voie de solution des conflits. De plus, les relations commerciales futures entre ces deux entreprises seraient probablement à jamais compromises.

Dans le cas où ces deux entreprises auraient signé un engagement du type préconisé par la Chambre, on convoquerait d'abord une rencontre dans le but d'en arriver à un règlement équitable pour les deux parties. Plusieurs formules pourraient alors être utilisées: la médiation, la modération, l'observation, l'arbitrage, etc., le tout, à l'intérieur d'un encadrement approprié. Les résultats de démarches semblables tentées notamment dans certains états américains permettent de croire que les parties auraient de bonnes chances d'en arriver à une entente. Bien sûr, si tel n'était pas le cas, le recours aux tribunaux demeurerait toujours possible.

Bien d'autres exemples peuvent illustrer les immenses possibilités qu'offre cette démar-

che. Par exemple, des disputes entre actionnaires, des problèmes imprévisibles dans le cas de projets de construction, l'interprétation de clauses d'exclusivité et de non concurrence, que ce soit en matière d'emploi ou de location de locaux, bref, pratiquement tous les conflits qui peuvent surgir dans la conduite des affaires peuvent être réglés en faisant appel à ces solutions de rechange.

Bref, comme le mentionne Jean Guibault en page éditoriale, de multiples raisons expliquent le succès que remportent ces approches innovatrices aux États-Unis. C'est pourquoi la Chambre incite fortement ses membres à convenir d'éviter, dans la mesure du possible, le recours aux tribunaux et à utiliser les solutions alternatives. Le premier pas à franchir: signer l'engagement relatif au règlement des conflits. Ce faisant, nous contribuerons à bâtir, tous ensemble, le partenariat nécessaire à notre succès en affaires.

Me Jack R. Miller



Déclaration de principe sur le règlement des litiges

Afin d'aider les entreprises à résoudre les litiges qui peuvent surgir entre elles dans le cours normal des affaires d'une manière qui leur permette de préserver les rapports loyaux essentiels au maintien des affaires, La Chambre de commerce du Montréal métropolitain adopte la Déclaration suivante:

La Chambre reconnaît qu'en plus de la voie judiciaire, il existe plusieurs autres méthodes alternatives de résolution des conflits entre les entreprises; que chacune de ces méthodes, judiciaire ou alternative, a sa légitimité et comporte ses avantages et inconvénients; et que dans plusieurs cas, il est préférable de recourir à des voies alternatives plutôt que de s'en remettre aux tribunaux.

La Chambre affirme que, du point de vue d'une saine pratique des affaires, il est souhaitable que les parties à un conflit soient en mesure de choisir, parmi les diverses méthodes pour le résoudre, celle qui convient le mieux aux circonstances; que, pour ce faire, les parties devraient, avant d'entamer des procédures judiciaires, commencer par examiner ensemble la possibilité de résoudre le conflit par des voies alternatives.

La Chambre encourage donc ses membres à s'engager, par une adhésion formelle à la présente Déclaration, à ne pas prendre de procédure judiciaire (autre que conservatoire) contre une entreprise ayant souscrit au même engagement, ou un engagement au même effet, sans avoir au préalable procédé avec elle à un examen conjoint de la possibilité de résoudre le conflit qui les oppose par des voies alternatives.

La Chambre mettra à la disposition de ses membres des informations et des programmes pédagogiques sur les méthodes alternatives de résolution des litiges.

La Chambre compte également collaborer avec différents organismes spécialisés dans ce domaine afin d'offrir à ses membres un encadrement adéquat, une procédure bien définie et des services professionnels reconnus.

Engagement relatif au règlement des conflits

Nom de l'entreprise

A titre d'entreprise membre de la grande communauté des affaires, nous cherchons à prévenir les conflits et à régler ceux qui ne peuvent l'être sur la base des rapports loyaux que nous souhaitons maintenir avec nos pairs en recourant à des méthodes alternatives de règlement de préférence à un recours devant les tribunaux.

A cette fin, nous souscrivons à la Déclaration de principe de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain sur le règlement des conflits.

Par conséquent, nous nous engageons envers toute autre entreprise ayant pris le même engagement, ou un engagement au même effet, à ne pas recourir aux tribunaux pour résoudre un conflit, si ce n'est pour obtenir des mesures conservatoires, sans avoir au préalable procédé à un examen conjoint de la possibilité de résoudre le conflit par des voies alternatives choisies en commun.

Président

Directeur du contentieux

CUP D'OEIL

« L'industrie des pâtes et papiers a besoin d'un redressement »

- Roger A. Ashby

C'est dans le cadre de la semaine de l'imprimerie que le président et chef de la direction de Rolland, monsieur Roger A. Ashby, a été invité à prendre la parole lors d'un déjeuner-causerie hors-série de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Monsieur Ashby prenait la parole à titre de président d'honneur de cette semaine dans laquelle on retrouvait une série d'activités auxquelles les membres de l'industrie ainsi que les gens d'affaires ont participé en grand nombre.

D'entrée de jeu le président et chef de la direction de Rolland a clairement indiqué



que l'industrie des pâtes et papiers a besoin d'un redressement à court terme, sinon plusieurs autres fermetures sont à prévoir dans ce secteur qui traverse une période assez difficile.

Monsieur Ashby a aussi déclaré, lors de son allocution, que l'industrie avait maintenant besoin de tous les intervenants, gouvernements, contribuables ainsi que de la compréhension de tous les employés pour sortir l'industrie d'une situation corsée, il affirme: "Nous ne demandons pas la charité mais tout simplement un effort pour réduire les fermetures des entreprises dans notre secteur".

Les demandes de monsieur Ashby touchaient à tous les champs de la vie des entreprises en passant par le financement et le secteur de l'environnement. De plus, selon les propos du conférencier, le projet de règlement québécois afin de rendre les usines conformes aux normes environnementales nécessiterait des déboursés de 1,6 milliards \$ ce qui se traduirait par des hausses de coûts de près de 25 \$ la tonne pour le papier journal.

Ce que l'industrie vise, selon les propos de monsieur Ashby, c'est de lier ses dépenses sur l'environnement à sa capacité de financement. D'ailleurs les gens de l'industrie ont déjà demandé un délai de deux ans pour se conformer aux nouvelles normes.

Toujours selon les propos du conférencier, l'industrie devrait connaître en 1992 une année de consolidation, ce qui en soi n'est pas exactement une bonne nouvelle. Il croit de plus qu'une rationalisation des usines de sciage est nécessaire afin de concentrer les approvisionnements et d'augmenter leur rentabilité.

« Le Québec devrait servir d'exemple au reste du Canada »

- Michael Porter

C'est une foule de plus de 850 personnes qui s'est littéralement entassée au Grand Salon du Reine Élisabeth afin d'assister à la conférence prononcée par le réputé économiste américain Michael Porter.

Monsieur Porter s'est dit impressionné de la façon dont les Québécois envisagent le développement économique. De plus il souhaite ardemment que le modèle québécois entraîne dans son sillon le reste du Canada. Tout un compliment de la part de celui que l'on considère aux États-Unis et un peu partout à travers le monde, comme un leader en matière d'économie.

Dans son allocution, l'économiste du Harvard Business School dit avoir perçu au Québec une volonté concertée face aux nombreux



Jean La Couture, membre du Conseil d'administration de la Chambre et Jean Guibault, président de la Chambre ont discuté avec Michael Porter avant sa présentation.

défis que posent la globalisation des marchés et la structure de libre-échange qui s'installent sur l'échiquier international: "Il y a ici des initiatives qui sont prises pour adopter une nouvelle vision du développement économique. J'espère que cette volonté aura un effet sur le reste du pays".

Il a aussi fait remarquer aux nombreuses personnes présentes que le Gouvernement du Québec a bien su identifier les forces économiques de la province. Il estime aussi que le Québec est très chanceux d'avoir pu établir une base de concertation et de dialogue avec les représentants des différents milieux syndicaux. Concertation qui n'est pas toujours évidente dans plusieurs pays.

Dans le coeur de son allocution, monsieur Porter a signalé que le Canada devrait cesser

d'avoir des réflexes qui sont strictement fondés sur l'exploitation des richesses naturelles, pour passer à une nouvelle façon de faire, qui soit basée sur l'innovation technologique et la productivité.

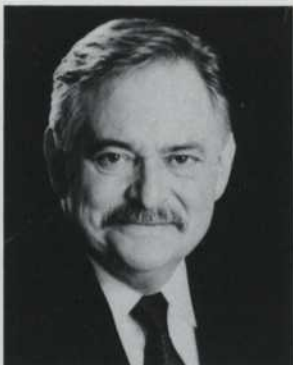
Il souhaite aussi que plutôt que de chercher à niveler les différences entre les provinces, les dirigeants du pays devraient se servir de la complémentarité des régions pour définir le développement économique.



LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

« Des idées simples pour l'essor d'un Québec souverain »

- Jacques Parizeau.



Souveraineté et économie ont retenu l'attention lors du déjeuner-causerie, où le conférencier invité était le Chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale du Québec, monsieur Jacques Parizeau.

En fait les membres de la Chambre, ils étaient plus de 500, qui sont venus entendre Jacques Parizeau ont eu droit à un discours à saveur économique plutôt qu'à un texte enflammé sur la Souveraineté.

Monsieur Parizeau a notamment tracé un portrait de ce que serait le Québec d'aujourd'hui s'il avait opté pour la Souve-

raineté en 1980. Et, d'après ses propos, le Québec ne s'en porterait que mieux et ce, dans un bon nombre de domaines. Le système de formation de la main-d'oeuvre, l'enseignement technique, l'apprentissage seraient maintenant reconvertis.

De plus le Chef de l'Opposition a signalé que le décloisonnement des institutions financières seraient maintenant complété, et que la grande région métropolitaine serait aussi dotée d'un centre financier international. Il a complété sa liste de bienfaits aux télécommunications ainsi qu'à l'impôt des entreprises.

Pour le chef du Parti québécois la voie de la

survie pour le Québec passe par l'exportation: " Un petit pays ne vit que par sa capacité à exporter. Non seulement en raison de l'exportation elle-même mais en raison du degré de compétitivité, qui va permettre de ne pas fléchir devant les importations."

Pour Jacques Parizeau, l'important, maintenant, c'est de bouger, de décider: " Il faut sortir de l'excuse classique; je voudrais bien, mais l'autre ne veut pas, il faut faire des choses pas des compromis".

Après avoir procédé à une nomenclature partielle des problèmes économiques du Canada, et s'attardant sur le déficit fédéral, il a souligné: " Les Canadiens endurent tout cela, ils regrettent mais ils endurent parce qu'ils sont Canadiens. Nous n'avons, nous du Québec, pas plus d'attachement qu'il ne faut pour le Canada. Il arrive un moment où, quand le sentiment d'appartenance n'y est pas, on se dit à quoi bon continuer" de conclure Jacques Parizeau.

DROIT CORPORATIF ET DROIT COMMERCIAL

LITIGE

DROIT DU TRAVAIL

AFFAIRES BANCAIRES

DROIT FISCAL

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

DROIT AÉRIEN ET SPACIAL

DROIT MARITIME

DROIT DES ASSURANCES

DROIT IMMOBILIER

DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

DROIT DES TRANSPORTS

OGILVY RENAULT

AVOCATS

MONTRÉAL

1981, AVENUE MCGILL COLLEGE
MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA H3A 3C1
TÉLÉPHONE (514) 847-4747
TÉLÉCOPIEUR (514) 286-5474

OTTAWA

50, RUE O'CONNOR, BUREAU 1015
OTTAWA (ONTARIO) CANADA K1P 6L2
TÉLÉPHONE (613) 230-8661
TÉLÉCOPIEUR (613) 230-5459

OSLER RENALUT LADNER

LONDON PARIS HONG KONG NEW YORK

OSLER RENALUT LADNER EST UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE FORMÉE PAR OSLER, HOSKIN & HARCOURT, OGILVY RENALUT ET LADNER DOWNS

SWABEY OGILVY RENALUT: AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE. SOCIÉTÉ FORMÉE PAR OGILVY RENALUT ET SWABEY, MITCHELL, HOULÉ, MARCOUX & SHER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'assemblée générale spéciale du 11 février dernier, trois personnes ont été nommées au Comité des candidatures:

Madame Paule Doré, vice-présidente, affaires publiques et ressources humaines, Groupe CGI inc. ; monsieur Alain Cousineau, président, Groupe Secor inc. ; monsieur Alain S. Leblanc, président, A.S.L. Consultants inc.

Conformément aux règlements de la Chambre, feront également partie du Comité des candidatures:

Monsieur Jean Guibault, avocat, Lavery, de Billy, à titre de président de la Chambre ; madame Nycol Pageau-Goyette, présidente, Pageau-Goyette et Associés, à titre de présidente du Conseil de la Chambre ; monsieur Jean La Couture, président et chef de la direction, La Garantie, compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord, désigné par le Conseil d'administration.

Le Comité des candidatures a pour mandat de choisir, parmi les membres de la Chambre, des candidats aux vingt-deux postes du Conseil d'administration. En désignant ces candidats, le comité doit assurer autant que possible une représentation équitable des membres.

En plus des candidats désignés par le comité, tout membre de la Chambre peut

Candidatures

Date limite des mises en candidature au Conseil d'administration: 31 mars 1992

proposer des candidats aux vingt-deux postes du Conseil d'administration. Le bulletin de présentation de ces candidats doit être signé par au moins dix membres et être remis au vice-président exécutif, au plus tard le 31 mars 1992.

Pour sa part, le Comité des candidatures remet la liste de ses candidats au vice-président exécutif au plus tard le 15 mai et le vice-président exécutif doit en informer les membres avant le 15 juin. Si les mises en candidature par les membres et le comité excèdent le nombre de vingt-deux et s'il n'y a pas de désistement, le vice-président exécutif engage la procédure d'élection prévue aux règlements.

A cet effet, l'assemblée générale spéciale du 11 février a désigné trois scrutateurs pour procéder au dépouillement du scrutin prévu pour le mardi 4 août 1992. Il s'agit de madame Micheline Comeau, associée, Comeau Pilon associés ; monsieur Denis Beaugard, président Percom inc. ainsi que monsieur François Laurence, agent de location, Colliers Pierremonts inc.

Le cas échéant, les bulletins de vote seront postés aux membres par le vice-président exécutif avant le 15 juin et devront être retournés au plus tard le 6 juillet. Le rapport d'élections sera communiqué aux membres au plus tard le 31 août.



MARIE VERMETTE inc.

Flurs, plantes et objets choisis

801, rue Laurier est,

Montréal (Québec)

H2J 1G2

(514) 272-2225

• conférences • ateliers • consultation

la Motivation par le plaisir

- 15 lois du succès
- 6 aspects de la réussite
- 4 étapes pour augmenter son énergie
- 8 règles de la persévérance
- 3 conditions pour faire une vente



Marguerite Wolfe
conseillère en stratégies de succès

BLV / MOTIVATION et ORGANISATION inc.
(514) 845-4321

Également émission "Youppi! Demain, c'est lundi!" en ondes sur le réseau FM ROCK-DÉTENTE du Québec

NOUVEL AN



De gauche à droite les invités d'honneur et commanditaires de la Réception:

M. Yvon Millette, président-directeur général, l'Association des brasseurs du Québec;
 M. Abdeslam Benjelloun, consul général du Maroc et doyen des consuls; M. John Gardiner, vice-président du Comité exécutif de la Ville de Montréal; Mme Nicole Simard, animatrice;
 M. Jean Guibault, président de la Chambre; Mme Nycol Pageau-Goyette, présidente du Conseil de la Chambre;
 M. Luc Lacharité, vice-président exécutif de la Chambre;
 Mme Suzanne Lalonde, directrice générale de la Chambre; M. Jacques Marquis, directeur - Région Est, En Route; M. Claude F. Lefebvre, président du Conseil, Gendron Lefebvre et président du Comité organisateur de la Réception.



Le casino



La foule

Nous remercions nos commanditaires:



L'ASSOCIATION DES BRASSEURS DU QUÉBEC

enRoute



LAVERY, DE BILLY
 AVOCATS

- Agropur
- Air Canada
- Aliments Taillefer
- Aliments Chatel inc.
- Banque Nationale du Canada
- Boulangeries Weston Québec inc.
- Café Séléna
- Canada Packers inc.
- Chocolat Jean & Charles inc.
- Compagnie Christie Brown
- Courchesne Larose ltée
- Denis Gamelin limitée
- Desjardins Ducharme
- Dumont Vins & Spiritueux
- Eau minérale Saint-Justin
- Embouteillage Coca-Cola
- Financière Mazarin inc.
- Gendron Lefebvre
- Hôtel l'Estérel
- Industries Lassonde inc.
- La Boulangerie POM limitée
- Le Méridien Montréal
- Les Aliments Carrière inc.
- Les Ateliers J.D. enr.
- Les Aliments Humpty Dumpty ltée
- Les Fromages Saputo limitée
- Lettrage Scripsit inc.
- Lévesque Beaubien Geoffrion
- Multi-Markes inc.
- Ouimet - Cordon Bleu inc.
- Patella Construction inc.
- Proviso Distribution inc.
- Publications Transcontinental inc.
- Reprotech Imprimeur -Lithographe
- Saucisson Européen limitée
- Sergaz inc.
- Sporting Club du Sanctuaire
- Steinberg inc.
- Sylco Express
- T. Lauzon limitée
- TELAV Services audio-visuels
- UAP inc.
- Valois Fleuriste - Décorateur inc.
- Vasco design international
- Voyages Vincent Hone
- William M. Mercer

(Note: le surplus de nourriture a été récupéré par l'Accueil Bonneau.)

LA MOSAÏQUE

BIOCHEM INAUGURE LA CONSTRUCTION DE SON COMPLEXE DANS LE PARC SCIENTIFIQUE DE LAVAL

Les travaux du complexe pharmaceutique d'IAF Biochem international inc. et sa filiale BioVac ont débuté. D'une valeur de plus de 40 millions \$, le complexe Biochem-BioVac comprendra deux immeubles neufs d'une superficie totale de 195 000 pi² ainsi qu'un immeuble existant de 6000 pi². Le projet bénéficie d'une subvention de 8 millions \$ en vertu de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel. De plus, la Société de développement industriel du Québec (SDI) garantit un prêt de 12,8 millions \$ ainsi qu'un congé d'intérêt de 5 millions \$.

Le complexe Biochem-BioVac permettra de créer quelque 300 nouveaux emplois, pour la plupart très spécialisés.

ICEM CRÉE EN MOINS DE CINQ ANS PLUS DE 1300 EMPLOIS À MONTRÉAL

C'est avec beaucoup de fierté que monsieur Gérard Bourque, président de CANBO, Développement d'entreprises inc., procédait à

l'annonce d'un bilan extrêmement positif des activités du projet ICEM (Initiative création d'emplois Montréal). Depuis le lancement de cette vaste initiative parrainée par Imasco ltée en 1987 au coût de 4 millions \$, plus de 1300 nouveaux emplois ont été créés dans la région du Grand Montréal.

C'est grâce à la vision et au leadership dont ont fait preuve les dirigeants d'Imasco qu'une initiative de cet ordre a pu se réaliser avec autant de succès, générant un impact économique et social impressionnant, évalué à 250 millions \$.

ÉMISSION DE LA MILLIONIÈME CARTE DE CRÉDIT VISA DESJARDINS

Le centre Desjardins de traitement de cartes inc. (CDTC) a annoncé dernièrement qu'il a franchi le cap de la millionième carte de crédit Visa Desjardins émise. Cet événement survient seulement 10 ans après la création du CDTC par le Mouvement Desjardins.

Avec une part de marché de 34,3 % des détenteurs de cartes de crédit Visa au Québec, le CDTC peut affirmer que de plus en plus de gens font confiance à Desjardins lorsqu'il s'agit d'outils financiers.

UNE ANNEXE POUR NORTHERN-TELECOM À ST-LAURENT

Northern-Telecom Canada a inauguré une annexe à l'usine de St-Laurent évaluée à 60 millions \$. Grâce à cet ajout, l'usine de St-Laurent devient le centre d'excellence mondial de Northern-Telecom en matière de produits de transmission optique.

Avec sa nouvelle annexe, Northern-Telecom Canada abrite maintenant plus de 2100 ingénieurs, techniciens, cadres et ouvriers spécialisés à l'usine de St-Laurent.

LE PRÉSIDENT DU GROUPE LITHO ACME EST NOMMÉ "ARTISAN DE L'ANNÉE"

Le club des artisans des Arts Graphiques de Montréal a décerné à monsieur Guy Denault, président du groupe Litho Acme, le titre d'artisan de l'année du monde de l'imprimerie.



*madeleine
martel
inc.*

Bureau de recrutement de personnel permanent et temporaire

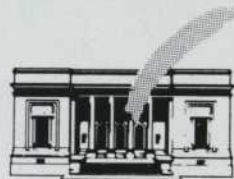
- SECRÉTARIAT ET PERSONNEL DE SOUTIEN
- ASSURANCE (cadre et personnel de soutien)
- BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE
- COMPTABILITÉ

*Un nom au service
des gens d'affaires*

LES SERVICES DE PLACEMENT MADELEINE MARTEL INC.
2075, rue University • Bureau 1112 • Montréal (Qc) • H3A 2M3
(514) 288-3178 • Télécopieur (514) 288-2264

Des artistes canadiens à la Chambre

La galerie d'art-Vente et location du comité bénévole du Musée des beaux arts de Montréal, expose des tableaux d'artistes canadiens contemporains dans les locaux de la Chambre.



Un pas de plus dans la collaboration Arts-Affaires
Galerie d'art-Vente et location du Musée des beaux-arts de Montréal
1446, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Québec, H3G 1K4
(514) 285-1611

LEADERSHIP QUÉBÉCOIS

BCR Litho fait toujours bonne «impression»



Daniel Benoit

Dès sa fondation en 1975, BCR Litho s'était donné pour mission d'offrir un produit de qualité supérieure.

Aujourd'hui, 16 ans plus tard, l'entreprise est fière d'affirmer que cette mission est toujours de rigueur. Le succès de BCR Litho

est dû à la philosophie de ses dirigeants qui ont su transmettre à leurs artisans des valeurs sûres, telles que le dépassement dans l'exécution de leur travail, la créativité, le sens des responsabilités, la compréhension et le respect du client.

Installée dans ses nouveaux locaux du centre-ville depuis 1985, BCR Litho est constamment à l'écoute de sa clientèle et à l'affût de nouveaux marchés.

Pour répondre adéquatement à la demande, BCR Litho a investi dans l'achat de nouveaux équipements, ce qui a permis à l'entreprise de prendre une part importante du marché dans le secteur des services financiers (impression de prospectus, rapports annuels, etc.).

BCR Litho poursuit toujours sa mission et veut se démarquer de ses concurrents en offrant un produit haut de gamme, tout en maintenant une politique de prix compétitif et un service personnalisé.

Le Centre de promotion du logiciel québécois : Une aide efficace à la commercialisation des logiciels québécois

Mis sur pied en 1990, doté d'un Conseil d'administration de représentants de l'industrie, le Centre de promotion du logiciel québécois (CPLQ) offre aux producteurs de logiciels québécois des services d'aide à la mise en marché de leurs produits. Monté comme une petite boîte de services-conseil, sous la direction de madame Michèle Guay,

le CPLQ pratique activement la synergie en se combinant aux autres fournisseurs pour offrir à l'industrie des activités et services mieux adaptés à ses besoins.

Dans cet ordre d'idées, CONTACT LOGICIEL, une démonstration de produits organisée régulièrement par le CPLQ avec des producteurs, intègre une expertise de pointe en marketing direct d'entreprise à entreprise. Ce service a été développé conjointement avec un consultant montréalais appelé Passe-moi-le-sel.

Autre exemple, le projet de mise en marché internationale permet à 10 producteurs d'utiliser une méthode de diagnostic et de planification stratégique développée par le consultant Zins Beausnesne, du Groupe Secor.

Le CPLQ organise aussi des événements qui visent à augmenter la notoriété de l'industrie du logiciel. Récemment, il s'associait à la conférence de presse du distributeur de logiciels éducatifs Auba pour lancer un mode de distribution de logiciels éducatifs qui cible le marché des parents d'enfants ayant des ordinateurs à la maison.

Après deux ans d'existence, le CPLQ compte 251 membres associés dont la majorité sont des producteurs de logiciels de la grande région montréalaise.

Avec la fin de l'État-entrepreneur, le CPLQ représente une façon novatrice et non-gouvernementale de renforcer un secteur industriel de pointe sans créer de dépendance. Ce type d'agence n'existe qu'au Québec.



Michèle Guay

Le Téléport de Montréal : Un modèle grâce à monsieur Jacques Bernier

C'est en 1985 que Télésat Canada, en collaboration avec le groupe SGD a mis sur pied le projet d'un téléport à Montréal. Le Téléport de Montréal se distingue surtout par sa mission qui en est une d'innovation et de leadership. En effet, en tant qu'immeuble, le téléport rassemble des locataires impliqués dans le domaine de la communication et de la haute technologie. La mise en relation et en interaction de ces entreprises aux visions complémentaires est favorisée par

Mégapoint. Ce rôle d'animation est un aspect essentiel du projet et de sa réalisation. Nul doute qu'une partie du dynamisme que l'on retrouve au Téléport de Montréal est attribuable à son président, monsieur Jacques Bernier, qui a su mettre de l'avant le concept du téléport; d'ailleurs, le Téléport de Montréal est reconnu par l'Association mondiale des téléports comme le "modèle" parmi les téléports existants.



Jacques Bernier

Le Téléport de Montréal, l'immeuble par excellence dédié au monde des communications, qui vous offre plus d'une raison de souhaiter l'habiter!

Louise Sansregret : Un tourbillon d'efficacité

Quand vient le temps de trouver la bonne personne, le premier nom qui devrait nous venir à l'esprit est : Louise Sansregret et Ass. Depuis maintenant 25 ans, madame Sansregret a toujours été impliquée directement notamment dans les postes de direction reliés à la gestion des ressources humaines et de recrutement de cadres. Membre de plusieurs organismes telles l'Association des MBA du Québec, l'Association des femmes d'affaires du Québec et la Chambre, madame Sansregret s'implique dans tous ces organismes avec efficacité et détermination.

Louise Sansregret et Ass. est en affaires depuis le mois de novembre dernier. En effet, l'expertise acquise par madame Sansregret au cours de sa carrière est maintenant disponible. Un leader montant dans le recrutement de personnel. L'équipe de Louise Sansregret et Ass. vous offre un service professionnel et un tourbillon de savoir-faire.



Louise Sansregret

CJMS 128
RADIO AMÉRIQUE

LES AFFAIRES

C'est en 1948 que monsieur John Meunier, fort de près de 25 ans d'expérience dans le domaine des pompes, des filtres et des adoucisseurs d'eau pour résidences privées, décide de fonder son entreprise. Depuis, John Meunier inc. a toujours oeuvré dans le domaine de l'environnement et de l'hydraulique. Elle conçoit, fabrique et installe de l'équipement pour les usines de filtration ou d'épuration d'eau pour une clientèle industrielle et municipale. Elle a acquis du savoir-faire et des licences française, anglaise, allemande et suisse en plus de développer des produits dont elle vend maintenant les licences en Europe.

C'est en 1984 qu'une alliance stratégique s'implante chez John Meunier inc. En effet, c'est à ce moment que la Caisse de dépôt et placement du Québec et une importante société française, la Compagnie Générale des Eaux (C.G.E.) prennent une part active dans John Meunier Inc. en participant à son actionariat.

Alors que la Caisse de dépôt et placement du Québec apporte son soutien financier, la C.G.E. apporte de nouvelles technologies de traitement d'eau et surtout une grande expertise en gestion d'usines de traitement. C'est cette alliance qui a permis à John Meunier inc. de prendre des projets d'envergure tels qu'une participation importante dans la réalisation des deux usines d'eaux résiduaires pour la Communauté Urbaine de Québec, de l'usine d'épuration de Longueuil et celle de Sherbrooke. Ces activités ont fait passer le chiffre d'affaires de 5 M à 15 M annuellement.

Cette alliance stratégique a donc donné un second souffle à John Meunier inc. par l'apport de technologies d'avant-garde telles que le procédé Biocarbone mis au point par la société OTV (Omnium de Traitement et de Valorisation), filiale de la C.G.E. Le Biocarbone est une technologie biologique de traitement d'eaux résiduaires qui combine en un stage ce que les traitements conventionnels font en deux stages. Avec le concours d'ingénieurs-conseils, des postes pilotes de Biocarbone ont été installés pour vérifier leur rendement sur le traitement des effluents des usines de pâtes et papiers, d'abord Kruger, Bromptonville, puis à Daishowa, Québec. Les résultats obtenus surtout pour l'enlèvement de la toxicité ont dépassé les prévisions.

On constate donc qu'en plus de traiter les effluents municipaux, le Biocarbone s'avère des plus efficaces pour le traitement des effluents industriels. Les normes imposées par les gouvernements fédéral et provincial sur la qualité des effluents industriels (on n'a qu'à penser à l'industrie québécoise des pâtes et papiers où la facture dépassera le

John Meunier inc.

Des alliances stratégiques réussies dans le domaine de la gestion et du traitement des eaux.

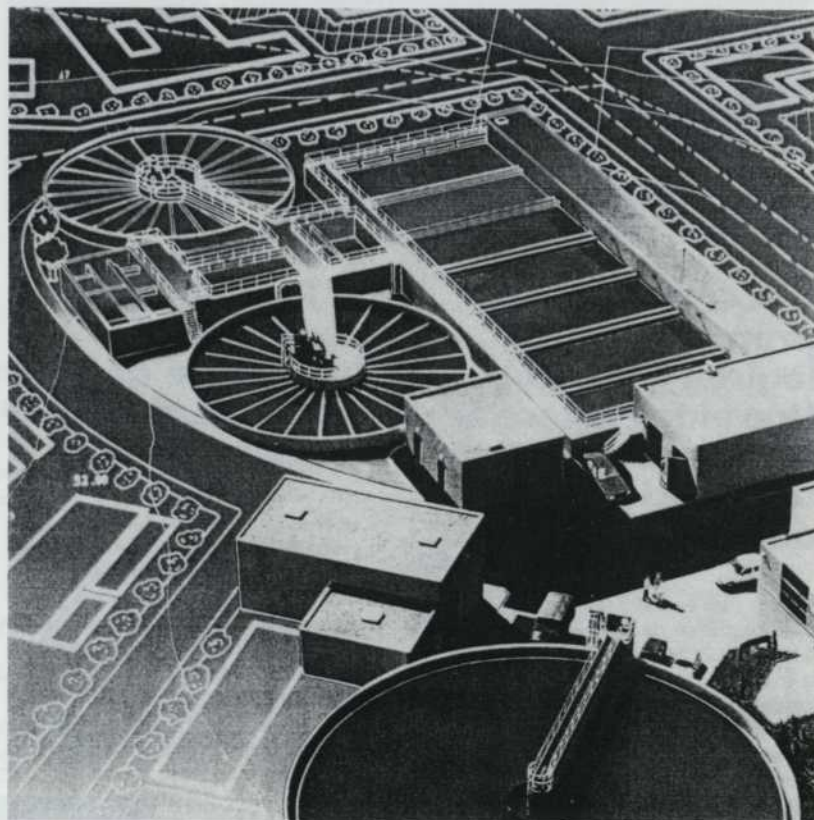
milliard de dollars d'ici 1996) exigeront des solutions et nécessiteront des équipements de traitement qui, certainement, assurent un marché d'avenir pour John Meunier inc. Comme quoi le malheur des uns fait le bonheur des autres!

Forte de l'expérience des installations réalisées au Québec utilisant les technologies de décantation accélérée et de traitement avec le procédé Biocarbone, John Meunier inc. entend maintenant de déborder le Québec vers le reste du Canada et les États-Unis où John Meunier inc. compte plus d'une quarantaine d'agents.

De plus, de cette alliance stratégique naît PROSERCO, filiale de John Meunier inc. Proserco offre plusieurs services dont l'exploitation d'usines d'épuration des eaux (près d'une dizaine d'usines aujourd'hui), la caractérisation et la traitabilité d'effluents industriels et les services d'analyses d'un laboratoire accrédité. La privatisation de l'exploitation et même la réalisation clé en main d'usines de traitement d'eau offrent aux municipalités un mode de financement qui peut répondre adéquatement aux problèmes financiers auxquels elles font face actuellement. Ces alliances stratégiques réussies promettent donc un brillant avenir à John Meunier inc..



JOHN MEUNIER INC.



COLLOQUE

M A R S 1 9 9 2

TRANSPORT

Un colloque pour tous les gens d'affaires de la région métropolitaine dont les activités commerciales dépendent de la qualité, de la rapidité et d'une interface efficace entre les différents moyens de transport.

Les jeudi et vendredi, 28 et 29 mai 1992, au Palais des Congrès de Montréal



Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain

RELATIONS PUBLIQUES



FORMATION PROFESSIONNELLE

LE LOBBYING : un outil performant de gestion

Séminaire d'une journée portant sur tous les aspects de la pratique des relations gouvernementales.

Mercredi 25 mars
9 h - 17 h 00
.7 UFC 295 \$

Renseignements : 343-6990

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Le savoir en action

LE POUVOIR DE SAVOIR

Pouvez-vous satisfaire votre clientèle sans savoir ce qu'elle désire ?

SAVOIR, C'EST POUVOIR.

NOS SERVICES

- Sondages d'opinion
- Etudes de marché
- Groupes de discussion
- Recherches commerciales
- Etudes d'impact publicitaire
- Analyses de clientèles
- Tests de concepts ou produits
- Lancements de nouveaux produits ou services
- Conseils marketing
- Planification marketing
- Etudes de faisabilité
- Etudes de localisation
- Location de salle de Groupes de discussion

Nouvelle méthode d'entrevues personnalisées assistées d'un système informatique intégré



Jean-Marc Leger

LE GROUPE
LÉGER & LÉGER
60 ouest, St-Jacques, 4e étage
(514) 982-2464



Marcel Leger

La section Affaires du



en mouvement!

Le lundi, notre section Affaires prend maintenant plus de place.

Lundi affaires vous permettra d'être davantage collés à l'actualité. Le lundi étant le jour de la semaine où nous planifions notre agenda de vie, c'est certes le jour-clé de la semaine. Pour preuve, c'est l'une des journées où les places boursières enregistrent le plus d'ordres d'achat d'actions et où les cours boursiers augmentent. Au chapitre des finances personnelles, le lundi est aussi une journée-charnière puisqu'on y prend ou on y sanctionne la plupart de nos décisions.

Les chroniques Question de sous, le Courrier-conseil. D'un lundi à l'autre et l'Agenda des activités de la semaine vous permettront de mieux planifier votre quotidien.

La série sur les grandes PME de Montréal et diverses entrevues avec des personnalités du monde des affaires viennent agrémente le tout.

- La diffusion la plus élevée
- Le plus grand nombre de lecteurs
- Un quotidien lu du début à la fin
- Une section Affaires complète

PLUS D'UN MILLION DE LECTEURS



C'est le 19 décembre dernier que les employés de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain ont célébré Noël et ce, de brillante façon.

Bien entendu le secret le plus total a entouré l'événement. C'est ainsi que nerveux, le personnel a pris part à l'événement. Certains indices ont été donnés si bien que les employés savaient qu'ils prendraient part à une séance de patinage.

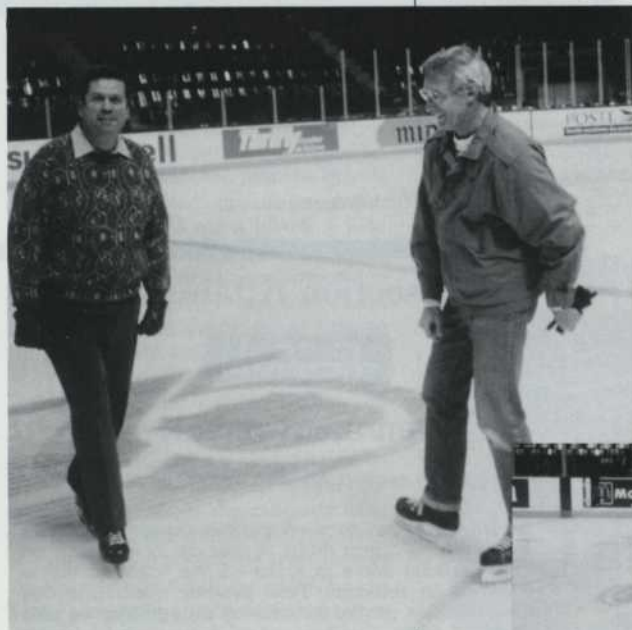
La surprise fut totale lorsque le personnel a eu la chance de pouvoir fouler la glace du Forum.

Pendant plus de deux heures les employés ont pu s'en donner à coeur joie et mettre leur talent à rude épreuve lors d'une série de compétitions. La fête s'est terminée au Reine Elizabeth qui recevait.

Une fête de Noël réussie !



Un moment de détente avant le début des compétitions.



Maryvonne Châtel, Annie Leblond et Michèle Jean ont pu pratiquer leur technique de patin...



L'animation sur glace a été confiée à Marie Préfontaine, Nathalie Robin, Nathalie Allaire et Pierre Chartier.

Le vice-président exécutif, Luc Lacharité et le président de la Chambre, Jean Guibault, ont eu beaucoup de plaisir en participant à la fête.



Le comité organisateur de la fête était très heureux des résultats obtenus.

LISTE DES COMMANDITAIRES

Air Canada, Banque de Montréal, Banque Royale du Canada, BCR Litho inc., Bell Canada, Brasserie Molson O'Keefe, Burns Fry Itée, Cie ceinture et sac Canada, Conseillers Aubin Charest, Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec, Forum de Montréal, Gray Lines Connaisseurs, Groupe CGI, Hôtel Le Reine Elizabeth, La Presse, Montréal Trust, Papa Oiseau à la caméra, Place Desjardins inc., Téléforce Canada.



Chambre de
Commerce du
Montréal
Métropolitain

772, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1G1



LES
DÉJEUNERS-CAUSERIES
1991-1992



LE QUÉBEC VU PAR LES ETATS-UNIS

M. Thomas O. Enders
Directeur général
Salomon Brothers Inc
Ex-ambassadeur des
États-Unis au Canada



LE QUÉBEC VU PAR LE CANADA

M. John F. Godfrey
Vice-président
Institut canadien de recherche avancée

MARDI, 3 MARS
LE MÉRIDIEN MONTRÉAL

MARDI, 10 MARS
HÔTEL DES GOUVERNEURS
LE GRAND



LA PRODUCTIVITÉ CANADIENNE

M. Thomas P. d'Aquino
Président
directeur général
Conseil canadien des
chefs d'entreprises



L'ELECTRICITÉ DANS UNE ÉCONOMIE EN ÉTAT D'URGENCE

M. Richard Drouin
Président du Conseil
et chef de la direction
Hydro-Québec

MARDI, 31 MARS
LE MÉRIDIEN MONTRÉAL

MARDI, 7 AVRIL
BONAVENTURE HILTON
INTERNATIONAL

LE QUÉBEC VU PAR LES EUROPÉENS - CONFÉRENCIER À CONFIRMER

MARDI, 14 AVRIL
LE REINE ELIZABETH



MONTRÉAL VUE PAR UN MONTRÉALAIS

M. David Culver
Président
La Corporation CAI Capital

MARDI, 5 MAI
LE MÉRIDIEN MONTRÉAL

DÉJEUNER-CAUSERIE SPÉCIAL - L'IMPACT DE L'ANIMATION SUR SON ATTRAIT ET SON AVENIR

MARDI, 12 MAI

Prix du billet : 46 \$ membres Carnet d'abonnement : 400 \$ membres
52 \$ non-membres (10 billets) 460 \$ non-membres

Renseignements et réservations : 288-9090 - Ghislaine Larose

L'interurbain **Bell**



**BURNS
FRY** LIMITEE

Samson Belair
Deloitte &
Touche

SNC

LE GROUPE STUDIO BI CONSULTANTS EN COMMUNICATION VISUELLE



MAÎTRE DE VOS RESSOURCES

Seule une entreprise qui instaure un climat propice au plein épanouissement de ses ressources humaines peut aspirer à une saine maturité. L'adoption d'une vision globale lors du développement de vos politiques d'encadrement est gage de succès.

Mais c'est lorsqu'il s'agira de les enraciner, que l'expertise en droit du travail du cabinet Lavery, de Billy se révélera un véritable appui et vous permettra d'en demeurer maître.



LAVERY, DE BILLY
AVOCATS

Montréal
Bureau 4000
1, Place Ville Marie
Montréal (Québec)
H3B 4M4
(514) 871-1522

Ottawa
20^e étage
45, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1P 1A4
(613) 594-4936

Québec
Bureau 500
925, chemin Saint-Louis
Québec (Québec)
G1S 1C1
(418) 688-5000

Toronto, Ottawa, Région de York, Calgary,
Vancouver et Londres, Angleterre
cabinet associé Blake, Cassels & Graydon